

d'abord dire que nous avons consacré à peu près une heure de débats hier, en commission, sur ce sujet, avec plusieurs interpellations, ce qui me donnait l'occasion de répondre de façon beaucoup plus détaillée qu'à la faveur d'une question d'actualité.

Vous comprenez ma perplexité quand je vois votre inscription dans une question d'actualité qui nécessite obligatoirement de résumer à moins de deux minutes le propos. C'est d'ailleurs une forme de non-respect des indépendants que de considérer que l'on puisse répondre à la diversité de leur situation dans un propos qui tient en deux minutes.

Indépendamment de cela, je voudrais indiquer qu'un certain nombre de mesures complémentaires ont été prises au niveau fédéral. Elles sont importantes et soutenues par neuf formations politiques à ce stade. J'espère que la vôtre pourra également s'inscrire dans ce soutien, parce qu'il y a derrière les dispositions – TVA, fiscal, parafiscal, prolongation et adaptation du droit passerelle et du chômage temporaire – des mesures qui sont vraiment souhaitées par les indépendants et les PME pour répondre à la prolongation de leurs difficultés importantes, singulièrement dans les secteurs aujourd'hui toujours fortement ralentis ou à l'arrêt.

C'est le premier message que je vous fais. Si vous voulez aider les indépendants et les PME, considérez positivement ces décisions récemment prises au niveau fédéral.

Deuxièmement, au niveau régional, avec les interlocuteurs concernés, pour les secteurs qui concernent par exemple l'événementiel, les traiteurs, certaines activités de type *wellness*, les voyagistes, les forains, des activités qui aujourd'hui sont encore dans l'incertitude, nous avons pris des contacts avec le Fédéral de manière à ce que l'on puisse préciser à la fois les timings et les conditions de reprise. C'est la première demande que ces interlocuteurs que j'ai rencontrés m'ont formulée.

Troisièmement, j'évoquais hier le détail de notre réflexion concernant les dispositions d'urgence complémentaires à laquelle nous consacrons toute notre énergie, complémentaires aux dispositifs que vous avez résumés de type Rebond, Ricochet, interventions antérieures.

M. le Président. - La parole est à M. Nemes.

M. Nemes (PTB). - Monsieur le Ministre, hier le débat se portait essentiellement sur les indépendants dans l'HORECA. C'est donc peut-être un manque de respect de dire que l'ensemble des situations des indépendants se résumerait à celle de ceux de l'HORECA.

Par rapport à la question simple que je vous pose de savoir s'il y a un plan à moyen terme pour les aides aux indépendants, la réponse est clairement non.

Comme c'est une grande partie de notre tissu économique qui est menacé, j'espère qu'un monitoring de la situation au jour le jour est bien réalisé. Si c'est bien le cas, je ne comprends pas que l'on ne soit pas capable de dire ici ce que l'on va faire pour ce secteur à plus d'un mois d'intervalle. Dans une réponse en moins de deux minutes, il y a moyen de dire « oui, il y a un plan, les grands axes » ou « non, il n'y en a pas ».

Plus que de dire à tous ces gens qu'ils vont vivre sur la corde encore un mois, pouvoir leur annoncer que nous allons passer cette crise ensemble me semble être nécessaire pour répondre à l'incertitude.

**QUESTION D'ACTUALITÉ DE M. DODRIMONT
À M. HENRY, MINISTRE DU CLIMAT, DE
L'ÉNERGIE ET DE LA MOBILITÉ, SUR « LE
PROJET DE PRIME POUR L'ACHAT D'UN
VÉLO ÉLECTRIQUE »**

**QUESTION D'ACTUALITÉ DE M. LÉONARD À
M. HENRY, MINISTRE DU CLIMAT, DE
L'ÉNERGIE ET DE LA MOBILITÉ, SUR « LA
PRIME WALLONNE À L'ACHAT D'UN VÉLO
ÉLECTRIQUE OU PLIABLE »**

**QUESTION D'ACTUALITÉ DE M. COLLIN À
M. HENRY, MINISTRE DU CLIMAT, DE
L'ÉNERGIE ET DE LA MOBILITÉ, SUR « LA
PRIME À L'ACQUISITION D'UN VÉLO
ÉLECTRIQUE »**

M. le Président. - L'ordre du jour appelle les questions d'actualité à M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité, de :

- M. Dodrimont, sur « le projet de prime pour l'achat d'un vélo électrique » ;
- M. Léonard, sur « la prime wallonne à l'achat d'un vélo électrique ou pliable » ;
- M. Collin, sur « la prime à l'acquisition d'un vélo électrique ».

La parole est à M. Dodrimont pour poser sa question.

M. Dodrimont (MR). - Monsieur le Ministre, j'ai pris connaissance avec satisfaction de votre projet de prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique. Comme quoi, les bonnes idées peuvent à un moment ou l'autre être recyclées pertinemment bien, sans jeu de mots. Je voudrais donc vous féliciter pour avoir pris cette initiative et me réjouir qu'elle puisse être concrète dans les prochaines semaines.

C'est bien de cela qu'il s'agit. Cette annonce est sympathique, elle est agréable à entendre par celles et ceux qui sont demandeurs d'être aidés pour se déplacer de cette manière. Encore faut-il que cette idée puisse se concrétiser.

Quand on lance un projet de ce type, on peut faire le meilleur comme le pire. Pendant la période qui va nous séparer de la mise en application de cette mesure, les ventes risquent peut-être d'être freinées, certainement d'ailleurs. On parle de vélo, on peut aussi parler de freins. S'il ne devait pas y avoir de concrétisation de ce projet, il y a un risque de perte pour les activités commerciales.

Je saluais aussi il y a peu l'idée de diminuer la TVA aussi sur les cycles, passer de 21 % à 6 %. Je peux vous dire que, dans le secteur, cela a été accueilli évidemment avec grande satisfaction, mais le fait que cette mesure ne soit pas entrée en application a eu des conséquences négatives pour les ventes.

On comprend que, avec cette baisse de la TVA annoncée ou encore cette prime de 400 euros, certains peuvent hésiter à passer le pas d'un marchand de vélo pour y acheter ce vélo, attendant que les mesures soient réellement d'application.

Monsieur le Ministre, quand cette mesure peut-elle entrer en application ? Je m'en réjouis, je vous le répète, mais j'espère vraiment que cette annonce puisse être suivie des faits le plus rapidement possible.

M. le Président. - La parole est à M. Léonard pour poser sa question.

M. Léonard (PS). - Monsieur le Ministre, vous avez annoncé, nous l'avons tous lu dans la presse, l'octroi d'une prime de 200 à 400 euros pour l'achat de vélo électrique ou de vélo pliant. Je pense que l'utilisation du vélo est un bon moyen pour réduire le nombre de trajets en voiture, mais je suis surpris que vous ne parliez que du vélo électrique ou que du vélo pliant.

On sait que le vélo électrique est déjà inévitablement plus polluant que le vélo traditionnel, puisque rien que la batterie le rend plus polluant, mais aussi nettement plus cher.

On connaît les coûts des vélos électriques. Pour la petite histoire, je suis allé, il y a quelques jours, quelques semaines, dans un magasin de vélos pour acheter des pièces et le vendeur me disait que ses stocks étaient complètement épuisés, qu'il n'en avait plus, que les seuls vélos qu'il avait de disponibles coûtaient de l'ordre de 1 200 euros. Je ne suis pas convaincu que chaque concitoyen aura la possibilité de s'acheter un vélo de 1 200 euros demain, même si la prime vient diminuer ce coût.

Cette proposition, comme elle est expliquée aujourd'hui ou comme je l'ai lue – j'attends évidemment d'autres informations –, ne risque de faire qu'une chose, de faire profiter celles et ceux qui ont la possibilité d'acheter ce type de vélo.

Si je prends un autre exemple, pour une personne de mon âge, c'est quatre ou cinq ans de transport en

commun. Si je prends l'âge de ma fille de 17 ans, c'est 10 ans d'abonnement de transport en commun. C'est assez important comme chiffres.

Il serait dommage ne pas y réfléchir. Quelles modalités d'octroi avez-vous imaginées ? Pourquoi uniquement ces types de vélos ? Ne risque-t-on pas un effet d'aubaine ? C'est une réalité aussi.

Qu'en est-il des stocks, des commandes ? On sait que tout est vide pour l'instant, qu'il y a 300 % à 400 % de plus de vente pendant la crise covid. Qu'apporterez-vous comme réponse à celles et ceux qui viennent d'acheter un vélo – puisque ces ventes ont explosé – et qui auront voulu profiter d'un moyen de transport plus écologique trop tôt ?

M. le Président. - La parole est à M. Collin pour poser sa question.

M. Collin (cdH). - Monsieur le Ministre, le cdH est totalement favorable à tout ce qui concerne le vélo, le vélo électrique. Je voudrais profiter de ces quelques instants pour souhaiter un bon anniversaire à quelqu'un qui n'a jamais eu besoin d'assistance électrique, à notre grand champion Eddy Merckx, qui a 75 ans aujourd'hui.

(Applaudissements)

Vous me remettez quelques secondes, Monsieur le Président, c'est très gentil, je n'en attendais pas moins de votre part.

Je voulais dire que j'ai aussi lu dans la presse ces annonces du ministre Henry. Je me demandais s'il y avait eu une décision du Gouvernement. J'ai vérifié et, apparemment, il n'y a pas encore eu de décision du Gouvernement. Quand j'entends les questions de mes collègues sur les bancs libéraux et socialistes, je me dis que, manifestement, il n'y a pas encore eu de décision au niveau du Gouvernement.

Quel budget avez-vous prévu ? Quelles modalités avez-vous envisagées ?

J'ai deux ou trois questions qui me viennent aussi à l'esprit immédiatement. Dans les trois articles de presse que j'ai lus, vous limitez l'aide pour le vélo électrique à usage professionnel, domicile-lieu de travail. Pourquoi ? C'est quelque chose qui m'interpelle.

Vous dites : « Je devrais être prêt pour l'été » et dans un autre article on dit : « Ce sera pour le début septembre ». Que fait-on alors de celles et ceux qui, avec le confinement, ont eu la bonne idée, le bon réflexe, d'aller acheter un vélo ou un vélo électrique ? Ce sont des questions qui me paraissent élémentaires.

Quelle stratégie avez-vous aussi mise en place pour favoriser une stratégie d'approvisionnement local ? On sait que les vélos électriques ne viennent pas nécessairement de nos usines, de nos entreprises.

Je crois que c'est aussi quelque chose de très important. Je serais très heureux d'en savoir plus, à la fois sur une décision qui aurait éventuellement été prise, sur un budget qui aurait été mobilisé et puis sur le fait de vous demander vraiment de reconsidérer quelques-uns des critères que vous avez décidé de mettre en place.

M. le Président. - La parole est à M. le Ministre Henry.

M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité. - Messieurs les députés, c'est un sujet qui suscite un intérêt assez large. On peut alors dire que la période de confinement a produit des situations extrêmement détestables et beaucoup d'inconvénients pour tout le monde, et toute cette crise sanitaire.

Il y a cependant eu un effet positif que l'on peut identifier : un regain d'intérêt important pour les modes actifs et en particulier pour le vélo. Nous avons eu ce débat à plusieurs reprises sur la place du vélo, en ville notamment, et sur l'espace qui était dévolu à ces modes de déplacement.

Ici, il s'agit bien de viser l'usage du vélo dans le déplacement vers le travail, donc de faire en sorte que la période que nous connaissons aujourd'hui puisse déboucher sur des changements structurels, sur des habitudes réelles et durables de la part des personnes. C'est bien pour cela que l'on vise ici les déplacements entre le domicile et le lieu de travail.

Vous m'avez interrogé sur le choix du vélo électrique. Les modalités qui sont envisagées sont un peu plus larges que cela. Je vais y venir dans un instant. Toutefois, il est clair que le vélo électrique permet d'envisager un transfert modal beaucoup plus important que le vélo classique, ou musculaire ou mécanique, et également de parcourir des distances bien plus importantes, avec de modifications de reliefs bien plus importantes qu'avec des vélos classiques.

C'est pour cela que cet accent est mis sur le vélo électrique, puisque la volonté est bien d'avoir un nombre de personnes important qui va passer à l'utilisation du vélo dans son mode quotidien.

Néanmoins, nous envisageons d'autres types de soutien. On est bien ici dans une politique globale du point de vue cyclable du transfert vers les modes actifs. Dès lors, les modalités seront proposées au Gouvernement qui en débatera la semaine prochaine. Les discussions sont en cours pour le moment.

Ce sera un soutien pour les vélos électriques, les vélos pliants, les vélos cargo lorsque cet usage se justifie, les vélos également classiques, mécaniques et même également les vélos d'occasion. Toutefois, les montants ne seront pas les mêmes suivant les différents cas et l'on sera vraisemblablement vers un montant qui

oscillerait entre 100 et 400 euros, selon les différents modèles concernés.

Cela fait aussi partie d'une politique beaucoup plus globale. On n'est pas ici uniquement dans la promotion de l'achat, on est dans une série de mesures globales qui doivent être prises en termes d'infrastructure. Des mesures immédiates sont prises par certaines communes dans la période actuelle que nous connaissons, mais il y a aussi tout le plan Infrastructures qui va déterminer des investissements importants pour les prochaines années, comme vous le savez : 400 millions d'euros supplémentaires dans le plan Infrastructures, notamment en grande partie pour le développement du vélo.

Il y a l'encouragement aux communes, aux entreprises, et il y aura également des soutiens de ce point de vue à avoir des parkings sécurisés. Si les personnes n'osent pas prendre leur vélo parce qu'elles ont peur qu'il soit détérioré ou qu'il soit volé, cela ne va pas. La mise en place également de soutien de vélos de service dans un certain nombre d'entreprises.

On est vraiment dans une approche plus globale, mais dans laquelle il est clair que l'achat du vélo en tant que tel est un élément important.

C'est vrai, si l'on parle du vélo électrique, mais le débat est plus large. On a des montants qui restent importants. En même temps, cela reste beaucoup moins cher qu'une voiture. On est clairement dans un choix d'usage quotidien vers le travail. Si l'on a un pourcentage significatif des travailleurs de la population qui peut choisir ce mode de transport, cela va évidemment avoir un impact bénéfique très important sur la congestion, sur la mobilité, également sur la qualité de l'air. On rejoint plusieurs objectifs. C'est vraiment l'idée de profiter du moment actuel.

Pour ce qui concerne les modalités précises, j'ai évoqué les montants. Le Gouvernement se prononcera tout prochainement.

Monsieur Dodrion, l'idée est d'avoir des mesures très précises et très claires au début du mois de juillet qui mettront peut-être quelques semaines pour être totalement activées. Cependant, nous prévoyons, le cas échéant, un effet rétroactif d'une manière telle que les informations précises soient connues dans les toutes prochaines semaines et que chacun sache à quoi s'en tenir.

Pour ce qui concerne les effets sur les commerces, je ne suis pas très inquiet parce que, comme vous l'avez dit, il y a eu une explosion de la demande avec un grand nombre de commandes qui a été passé. Pour l'instant, il y a déjà une certaine saturation chez les fournisseurs de vélos.

Il est clair qu'il s'agit ici d'entretenir une démarche en cours au-delà de l'été lorsque l'on passera dans une période de retour à une activité plus normale et de déconfinement général.

Je pense ainsi avoir répondu à l'ensemble des questions, mais il est clair que les éléments précis pourront être communiqués dans les prochains jours ou les prochaines semaines pour que les choses soient bien claires pour tout le monde.

M. le Président. - La parole est à M. Dodrimont.

M. Dodrimont (MR). - Merci à M. le Ministre pour sa réponse claire qui témoigne de sa volonté de sprinter et d'être dans un mode qui convient bien pour que cette mesure soit en effet applicable dans les prochaines semaines, ce qui est essentiel.

Croyez-bien, Monsieur le Ministre, que nous souhaitons que cette législation soit réellement celle du vélo et qu'elle soit marquée de façon très significative par le vélo. Nous pensons que, sur différents aspects, c'est réellement l'avenir de nos déplacements dans le futur, du moins pour une bonne partie de ceux-ci. On ne saurait trop encourager des mesures telles que celle que vous proposez.

Croyez-le bien, le groupe MR sera entièrement à vos côtés pour un projet tel que celui-là, comme pour beaucoup d'autres également sur le thème du vélo.

M. le Président. - La parole est à M. Léonard.

M. Léonard (PS). - Je remercie M. le Ministre pour ses réponses. Je rejoins bien évidemment votre volonté de réduire le nombre de déplacements en voiture, mais je reste néanmoins convaincu que le faire avec un vélo à mollets ou le faire avec un vélo électrique revient au même puisque c'est le nombre de déplacements en voiture qui sera diminué.

J'insiste sur la concomitance entre le versement de la prime et l'achat du vélo puisque tout le monde ne sera pas en mesure de financer directement tout le vélo. Une réflexion serait peut-être d'adapter la prime aux revenus, ce qui serait plus juste dans la démarche.

M. le Président. - La parole est à M. Collin.

M. Collin (cdH). - On gagne toujours en clarté quand on vient avec une décision plutôt qu'avec une promesse qui n'est pas encore articulée sur des budgets et sur des modalités précises.

Il est clair qu'il faut continuer à améliorer les infrastructures.

Il faut également s'inspirer de ce qui a été fait et de ce qui est fait à l'extérieur.

Regardez les appels à projets que l'on avait lancés en 2016 au niveau sportif et au niveau du tourisme, notamment pour l'amélioration des parkings vélos, pour les bornes de rechargement, et cetera.

Regardez ce qui se fait ailleurs au niveau des primes à l'achat de vélo. Au Grand-Duché de Luxembourg, on ne fait pas de distinction entre le déplacement domicile-lieu de travail ou vélo loisir et vélo santé. En France, ce sont les régions et les communes qui s'y mettent et, de nouveau, aucune distinction.

Je vous enverrai le règlement adopté lundi par la Ville de Marche où une prime a été décidée et ne fait aucune distinction entre domicile et travail. Il est vrai que, en ruralité, c'est un peu moins facile, dans l'absolu, d'utiliser le vélo, même électrique, pour aller au travail. C'est aussi à ce niveau et au niveau de l'égalité entre la ruralité et les zones urbaines que je vous demande, dans les modalités, d'obtenir du Gouvernement un budget suffisant pour ne pas se limiter aux déplacements professionnels.

**QUESTION D'ACTUALITÉ DE
MME KAPOMPOLE À MME MORREALE,
MINISTRE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION,
DE LA SANTÉ, DE L'ACTION SOCIALE, DE
L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET DES DROITS
DES FEMMES, SUR « LES PERSPECTIVES DU
MODÈLE COOPÉRATIF ET LES OBJECTIFS DE
W.ALTER »**

M. le Président. - L'ordre du jour appelle la question d'actualité de Mme Kapompole à Mme Morreale, Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes, sur « les perspectives du modèle coopératif et les objectifs de W.Alter ».

La parole est à Mme Kapompole pour poser sa question.

Mme Kapompole (PS). - Madame la Ministre, à l'occasion de ses 25 ans, la SOWECSOM, la filiale de la SRIW spécialisée dans le financement de l'économie sociale et coopérative, change de nom et devient W.Alter ; W pour Wallonie, Alter pour autre, autrement, autre économie.

Dans le cadre de la crise du covid-19, la capacité de résilience du secteur de l'économie sociale a d'ailleurs été soulignée. Pour expliquer cette résilience, la directrice de la SOWECSOM, ou plutôt de W.Alter, évoque :

- l'ancrage local des projets ;
- le fait que l'activité réponde aux besoins essentiels de la population ;
- le sens du travail collectif qui est caractéristique du travail en coopérative ;
- la solidité du financement propre.